



Paris, le 13 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Harris Interactive et la Mutualité Française dévoilent les résultats d'une étude sur la prise en charge de la perte d'autonomie en France

Alors que s'ouvre aujourd'hui son 42^e Congrès à Montpellier, la Mutualité Française dévoile les résultats d'une étude réalisée avec Harris Interactive sur la perception de la prise en charge de la perte d'autonomie auprès des Français de 45 ans et plus. L'enquête révèle leur rapport à l'avenir, leurs attentes principales et la confiance portée notamment aux mutuelles pour les aider à s'y préparer.

« Cette étude¹ confirme à quel point la perte d'autonomie est une question primordiale pour les Français », explique Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française. « La dépendance préoccupe d'autant plus les Français qu'ils ne s'y sentent pas bien préparés financièrement. »

Dépendance : une source d'inquiétude pour les Français, qui s'estiment mal préparés

Les Français de 45 ans et plus se montrent avant tout inquiets à l'égard des questions posées par la perte d'autonomie et de santé : diminution de leurs capacités physiques et intellectuelles (79%), risque de maladie (77%), risque de dépendance pour eux-mêmes (77%) et pour leurs proches (72%).

Source de préoccupation, la perte d'autonomie est aussi la situation qu'ils se sentent les moins bien préparés à affronter financièrement (66% s'estiment mal préparés à l'affronter pour eux-mêmes, 63% pour leurs proches).

Une problématique pour laquelle la Sécurité sociale et les mutuelles sont perçues comme légitimes

À presque l'unanimité, la dépendance est perçue comme devant être une priorité pour les pouvoirs publics (90%), alors que ceux-ci, toujours selon cette enquête, ne la prendraient pas

¹ Enquête réalisée en ligne du 7 au 14 mai 2018. Échantillon de 1 079 personnes, représentatif des Français âgés de 45 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

suffisamment en compte (85%), et que les aides financières pour y faire face ne seraient pas satisfaisantes (84%). Il y a donc un fossé entre l'importance de l'enjeu et le manque de moyens qui y sont consacrés, selon les Français.

Pour s'informer sur la dépendance, ils font avant tout confiance aux professionnels de santé (77%), à leur entourage (76%), aux associations (72%), aux collectivités locales (60%) et aux mutuelles (59%) devant les compagnies d'assurances, les pouvoirs publics et les entreprises qui ne suscitent qu'un plus faible niveau de confiance (moins de 35%).

Pour 64% des Français de 45 ans et plus, c'est la Sécurité sociale qui, parmi une série d'acteurs, doit contribuer en priorité au financement de la prise en charge des personnes en situation de dépendance. En deuxième lieu, ils estiment que cela doit reposer sur les mutuelles (49%), et enfin sur les personnes elles-mêmes via leur épargne personnelle (24%).

Interrogés sur différentes pistes possibles pour financer la perte d'autonomie, les Français privilégient celle d'une prise en charge par la Sécurité sociale (57%), devant une assurance-dépendance obligatoire pour tous (33%) et une nouvelle journée de solidarité (7%).

Néanmoins, on note un certain décalage entre l'idéal et la réalité : les Français comptent aujourd'hui principalement sur leur propre épargne (41%) pour se prémunir du risque de dépendance et de perte d'autonomie lié à l'âge, contre 32% sur la Sécurité sociale et 16% sur leur mutuelle.²

Un sujet qui concerne de nombreux Français, pour lequel ils n'ont pas de véhicule financier adéquat

Plus d'un Français de 45 ans et plus sur 10, soit 11%, déclare être l'aidant d'au moins une personne en situation de dépendance. Parmi eux, 49% déclarent y consacrer du temps tous les jours, et 80% disent le faire au moins deux heures par semaine. Le type d'aide le plus fréquent consiste en l'accompagnement dans les démarches administratives et l'organisation de la vie quotidienne (mais le fait de prodiguer des soins concerne également 35% des aidants, l'hébergement au moins occasionnel 20% et l'aide financière 19%).

« Afin de nourrir le débat sur ce sujet de préoccupation, la Mutualité Française rendra public un Observatoire à l'automne 2018, et préparera des contributions afin de voir comment les mutuelles peuvent, en complément de la solidarité nationale, aider les Français dans la prise en charge de leur perte d'autonomie », annonce Thierry Beaudet.

Etude complémentaire d'Harris Interactive – Baromètre d'image des mutuelles³

La suppression du reste à charge est une réforme plébiscitée par 95% des Français.

Les Français se représentent les réseaux de soins de manière positive, reconnaissant qu'ils contribuent à améliorer la qualité des soins (27%) et à réduire la charge financière des patients (57%).

Près de 87% des Français estiment qu'avoir une complémentaire santé est une nécessité, 88% des personnes qui en ont une s'en déclarent satisfaites.

² Avec une différence importante entre les personnes les plus aisées, misant surtout sur leurs ressources personnelles, et les personnes les plus modestes, qui comptent plutôt sur la collectivité.

³ Enquête réalisée en ligne du 7 au 14 mai 2018. Échantillon de 1 034 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

À propos de Harris Interactive

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Harris Interactive repense le marché en alliant innovation technologique et accompagnement d'experts au-delà des études. Pour aider ses clients à prendre les meilleures décisions, avec un temps d'avance. Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur www.harris-interactive.fr, [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Contacts presse :

- Laurence LAVERNHE
01 44 87 60 94 / llavernhe@harrisinteractive.fr
- Jean-Daniel LEVY
01 44 87 60 30 / jdlevy@harrisinteractive.fr

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contacts presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr
- Liza PATRIS
06 66 50 25 76 / liza.patris@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur

